



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'EPE DE LA LOIRE	3
AGRÉMENTS ET RÉSEAUX	4
PARTENAIRES ASSOCIATIFS / INSTITUTIONNELS / PARTENARIATS	5
ORGANIGRAMME GÉNÉRAL	6
RAPPORT MORAL	8
BILAN d'ACTIVITÉS 2020 : LES DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET LEURS SERVICES	10
DAS 1 – LE PÔLE ÉCOUTE	11
DAS 2 – LE PÔLE FORMATION / APP	19
DAS 3 – LE PÔLE ANIMATION COLLECTIVE	24
DAS 4 – LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS LES PETITS POUSETS	26
COMMUNICATION EPE DE LA LOIRE	28
RAPPORT ET BILAN FINANCIER	30
NOUS SOUTENIR	36
RÉSOLUTIONS FINALES	37
FICHE STRUCTURE	38

PRÉSENTATION DE L'EPE DE LA LOIRE

Créée en 1963, l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Elle est membre adhérent actif de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (**FNEPE**), reconnue d'utilité publique.

Dans une approche à la fois pluridisciplinaire et généraliste, elle agit au cœur de la vie familiale et sociale, dans une tradition d'échanges, de débat et de coéducation et s'adresse aux parents, aux familles, aux professionnels ainsi qu'aux jeunes dans le double objectif de prévenir et de comprendre les difficultés.

Elle a « *pour but d'apporter une aide individuelle ou collective en vue de la solution de difficultés éducatives, personnelles ou scolaires, d'informer et de susciter une réflexion sur les problèmes posés par l'éducation des enfants et des adolescents, la vie de couple, les relations familiales, et d'une façon plus générale sur les problèmes de relation et d'adaptation* ».

Extrait des statuts

Nos missions :

- Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources et leurs compétences personnelles.
- Favoriser le dialogue dans le groupe familial.
- Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent.
- Accompagner les moments de doute ou de crise dans la famille.
- Mettre en relation les parents et les professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social.
- Participer à la formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement.

Dans une période où les parents ainsi que les autres personnes chargées de fonctions éducatives se sentent parfois discrédités, l'École des Parents et des Éducateurs se donne pour objectifs de les aider à retrouver confiance dans leurs compétences d'adultes, à découvrir les ressources qui sont en eux et à trouver leurs propres solutions face aux difficultés. Ses activités et ses services sont ouverts à tous, quelles que soient les situations sociales, culturelles ou professionnelles ou les structures familiales.

Notre association a une vocation départementale. Nous intervenons sur l'ensemble du département de la Loire, ponctuellement sur les départements du Puy de Dôme, de l'Allier, de la Haute Loire ou du Rhône.

Identité de l'association :

- Association de loi 1901, fondée le 20 mai 1963
- Déclarée en Préfecture sous le n° W423000862
- Parution au Journal officiel du 11 mars 1977
- Organisme de formation n° 8242000314
- Reconnue d'intérêt général en 2018

AGRÈMENTS ET RÉSEAUX

Agréments :

- Association d'Éducation Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (1970)
- Établissement d'Information, de Consultation et de Conseil Familial par la DDASS (1975 puis 2018)
- Organisme de Formation Continue (1976 et 1994), elle s'adresse aux professionnels de l'action sociale, de l'éducation et de la santé
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2004
- Organisme de la formation diplômante d'assistant familial en 2008
- Labellisé par IPERIA l'Institut le 30 mai 2012 pour la formation professionnelle continue des Assistants Maternels et des Salariés du Particulier Employeur



Partenaires :

La FNEPE – Fédération Nationale des EPE

Créée en 1970, cette association loi de 1901, agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public, anime et représente au niveau national le réseau des Écoles des Parents et des Éducateurs présentes dans 40 départements et 18 régions.

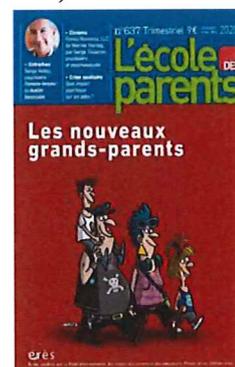
Partenaire historique des politiques de solidarités et de cohésion sociale en faveur des familles et en tant que tête de réseau, la FNEPE mène un travail important de représentation dans les instances nationales en tant que membre au sein du :

- Comité National de Soutien à la Parentalité (**CNSP**)
- Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et Éducation Populaire (**CNAJEP**)
- Comité Consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (**ANLCI**)
- Commission Petite Enfance de l'Union Nationale Inter fédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (**UNIOPSS**)
- Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (**FONJEP**)
- Collectif des Associations Partenaires de l'École Publique (**CAPE**)

Elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public par la participation des membres des EPE aux différentes commissions : **Conseil familial et conjugal**, **Formation**, **Médiation familiale** ainsi que par l'organisation de journées de formation et de mutualisation pour les EPE.

Elle informe des échanges du Conseil **scientifique**, instance de réflexion sur la famille et la parentalité et observatoire de l'évolution des savoirs faire. Composé d'experts (pédiatre, juriste, pédopsychiatre, philosophe, éducateur spécialisé, puéricultrice) le Conseil donne force de propositions :

- Sur la ligne éditoriale de **la revue trimestrielle « L'École des Parents »**.
www.ecoledesparents.org



PARTENAIRES

Partenaires associatifs :

- Le Planning Familial
- PEP42
- Médecins généralistes, pédiatres et psychologues libéraux
- Association de protection de l'enfance et prévention (Agasef, Sauvegarde42...)
- Union Départementale des Associations Familiales 42
- Maison des Adolescents 42
- Loire Prévention Suicide
- Centre Rimbaud
- SOS Violences Conjugales
- FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves de la Loire)
- APEL (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)
- Centres sociaux, Maisons de Quartiers, MJC, Amicales Laïques du département
- Fédération des Maisons Familiales Rurales et Maison Familiale Rurale de Verrière-en-forez
- CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Naître et Bien-être
- Établissements scolaires du premier et second degré (Éducation Nationale)
- Délégation de la Loire de l'Autonome de Solidarité Laïque (ASL)

Partenaires institutionnels :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Loire (CAF)
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Le Département de la Loire
- L'Agence Régionale de Santé AURA (ARS)
- L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion à la Santé (IREPS)
- Le Ministère de la Justice
- Saint-Etienne Métropole
- Les Centres Communaux d'Action Social des villes de Roanne, Montbrison, Le Chambon Feugerolles
- Les communes du Chambon Feugerolles, de Montbrison et de La Ricamarie
- La communauté d'agglomération du Puy en Velay
- La Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Loire (MSA)
- La Région Auvergne Rhône Alpes
- L'Éducation Nationale
- La Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- La Préfecture de la Loire
- Les communes de La Talaudière, Sorbiers et Saint-Jean Bonnefonds
- L'Institut Régional et Européen de l'Intervention Sociale (IREIS)
- La ville de Rive de Gier

Partenariats :

L'EPE42 est partenaire actif et participe aux groupes de travail de différents réseaux :

- Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REAAP / CAF42
- Schéma Départemental des Services aux Familles - SDSF
- Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance – CDPE 42
- Conseil Local de Santé Mentale – CLSM
- Comité Affaires Sociales de Montbrison

ORGANIGRAMME GENERAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Mireille BOYER
Secrétaire : Marie GALLARDO / Secrétaire adjoint : Rémy AUBRESPIN
Trésorier : Laetitia PAIRE
Elus : Catherine TAVOILLOT – Martine BRANET - Loïc TARTAGLINO
Adhérente : Mme Maryline GRANJON
Membres Honoraires : Habib ABDENNEBI – Albert MOYNE

DIRECTRICE – COORDINATRICE
Pauline PRUVOST

**POLE ADMINISTRATIF
SECRETARIAT & ADMINISTRATIF**
Assistante de gestion/ Référente
administrative des formations
Pascale TRYBUS

COMMUNICATION
Nolwenn LEGAL
Leslie TINCHON

**AGENT
D'ENTRETIEN**
Houria SAFSAF
Karima FERCHA

**ESPACE DE PAROLE ET D'ÉCOUTE
ITINÉRANT (EPEI)**
FLEURINE DURAND
Mallaury LECHENAU

FORMATION & ANIMATION
Monique DEROZIER
Laure MEYERSTEIN
Dominique BONHOMME
Isabelle LAYES
Chantal FAYE
Mallaury LECHENAU
Rachida EL GHARRABI
Céline PARANDON

ENTRETIENS PSYCHOLOGIQUES
Dominique BONHOMME
Mallaury LECHENAU
Aurore MEHEUST
Fleurine DURAND

CONSEIL CONJUGAL & FAMILIAL
Chantal FAYE
Caroline SIMON
Nicole COURCELLE

MÉDIATION FAMILIALE
Laure MEYERSTEIN

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
Chantal FAYE
Monique DEROZIER
Fleurine DURAND
Dominique BONHOMME
Aurore MEHEUST



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 2020
ADMINISTRATEURS, ADHÉRENTE, DIRECTRICE ET ASSISTANTE DE GESTION

Instances statutaires : Réunions déclinées en présentiel ou distanciel Visio Teams

- **Commissions** : 27 février – 5 août – 15 septembre – 24 septembre 2020
- **Conseil d'Administration** : 28 avril – 26 mai – 5 octobre 2020
- **Bureau** : 23 janvier – 19 mai – 16 juin – 5 novembre – 16 novembre – 30 novembre – 14 décembre 2020
- **Assemblée Générale** : 16 juin 2020

Réunions de fonctionnement :

Les mercredis 8 janvier– 12 février – 11 mars – 20 avril (visio)– 13 mai – 10 juin - 15 juillet– 9 septembre- 14 octobre – 18 novembre (visio) et 9 décembre 2020

INTERVENANTS OCCASIONNELS

Formateurs	Mme Alice MASSARDIER	Mr. Jean-Bernard SORIANO (UDSP42)
	Mme Delphine MOYAT	Mr Jean-Marc ALVES (UDSP42)
	Mme Agnès CULPO	Mr. William MOLLE (Zoomacom)
	Mme Agnès BIGAULT	Mme France JUPITER
	Mme Marianne ALARY	Mme Débora AVOLA

RAPPORT MORAL

Bienvenue au rendez-vous annuel de l'Assemblée Générale de l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire, pour la présentation du Rapport d'Activités 2020, envoyé à nos contacts par mail. Je vous remercie pour votre présence, en tant que personnes, associations et financeurs, ou pour être leurs représentants.

Le contexte inédit de 2020 nous contraint à présenter ce rapport moral comme un **bilan particulier impacté** directement par la crise pandémique pour l'ensemble de nos missions envers les familles : un bilan pour le **volume inégal des activités** réalisées, détaillées tout à l'heure par Pauline PRUVOST, la directrice, puis un bilan pour le **budget honorable réalisé**, établi par Pascale TRYBUS, assistante de gestion et le cabinet comptable FONT GUILLOT et présenté par Laetitia PAIRE la trésorière.

Une communication justement anticipée

- Dès janvier 2020, Nolwenn, volontaire en service civique, a refondé notre **site internet** pour une meilleure visibilité et a participé à la confection des catalogues envoyés à nos publics et mis en ligne sur le site web.
- Ces deux **catalogues**, l'un à destination des assistantes maternelles et salariés du Particulier Employeur dans le cadre de *label IPÉRIA l'Institut* et l'autre pour tous publics, ont été coconstruits par l'équipe des salariées et les vacataires.

De nouvelles pratiques de fonctionnement

Durant la fermeture des locaux au public pour le confinement printanier du 17 mars au 11 mai, se met en place une organisation adaptée aux modus vivendi de 2020 : la course aux équipements pour les gestes barrière, l'utilisation numérique en distanciel pour **télétravail**, les lignes dédiées pour des salariés et aussi des réunions en visio plus nombreuses. Ce seront aussi -gérer et répartir nos activités avec nos salariées puis **-adapter l'accueil des divers publics** dans le cadre des Décrets, par exemple la configuration des espaces et la diminution des groupes de personnes en présentiel en Formations. *Merci à Pauline et Pascale de nous avoir tenus informés des dispositions mises en place.*

Des activités inégalement effectuées dans l'année selon les divers publics

- Lors de la fermeture des locaux au public du 16 mars au 11 mai, sont annulés par l'Epe : les **entretiens** et les **formations** EPE et IPERIA ; et sont annulées par les collectivités et structures nos **interventions programmées** : Café des parents, Formation, APP..., donc tout présentiel collectif ou individuel ne peut se tenir, générant des heures perdues liées à la COVID sans possibilité de télétravail, et aussi l'absence d'accompagnement aux personnes ou structures.

Mais Le Pôle Écoute, à destination individuelle, a continué à fonctionner par téléphone jusqu'au 2 juin, par le suivi des demandes des contacts, que ce soit les **permanences psychologiques** ou **de Conseil Conjugal Familial** et **le service de la médiation familiale** avec un premier entretien d'information gratuit par téléphone.

Après le 2 juin, l'accueil se fera en présentiel légal avec le protocole sanitaire renforcé sur rendez-vous.

- Lors du deuxième confinement, pour les accompagnements individuels, l'accueil du public se fait uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au préalable, et avec un protocole sanitaire renforcé.

*Les services de **Soutien à la parentalité peuvent** se poursuivre : les **entretiens** avec **une psychologue** pour les enfants et/ou parents/enfants et les jeunes organisés soit en présentiel dans nos locaux, soit par téléphone (ou visio) selon les possibilités des familles et l'âge des enfants. De la même façon pour les **entretiens** avec **la conseillère conjugale et familiale** et pour les **entretiens de Médiation Familiale** avec la médiatrice familiale.

*Le Lieu d'Accueil Parents Enfants (**LAEP**) intercommunal reste ouvert (par ailleurs les trois communes de St-Jean-Bonnefonds, La Talaudière et Sorbiers renouvellent notre prestation par Convention de trois ans, de 2021 à 2024).

*Les Permanences téléphoniques perdurent et participent au numéro vert national gratuit mis en ligne par la Fédération (FNEPE) : **Allo parents confinés –et– Allo parents en crise 0805 382 300-**

*Les Permanences physiques sans présentiel spontané fonctionnent sur rendez-vous pris au téléphone préalablement.

*Les Formations professionnelles dans le cadre de la formation continue des Assistants Maternels et salariés du secteur médico-social sont également maintenues en présentiel au sein de nos locaux, (mise en œuvre de la téléformation quand cela est possible) avec le protocole sanitaire légal en vigueur au sein de l'association.

Au final, le pôle Animations collectives : les animations, les groupes de paroles.... et le pôle Formation et APP ont été le plus impactés par le contexte soit par annulation, soit avec réalisation en sous-effectif - Nos propositions de soutien pour les familles ligériennes dans le Nord du département, -de participation pour le Café des parents Pep42, -de partenariats avec des structures départementales (AFR) et avec des établissements scolaires en direction des personnels et des élèves, ou - d'ateliers parents -enfants - n'ont pu se mettre en place et restent en projets.

Une équipe de salariées mobilisée

- Nous saluons vivement **Pauline PRUVOST** et **Pascale TRYBUS**, pour leur réactivité en toutes situations, leur travail en distanciel ou présentiel, qui, avec toutes les salariées, ont permis la poursuite des activités possibles.
- Nous accueillons **Caroline SIMON**, CCF, pour les permanences et les entretiens et **Céline PARANDON**, EJE, pour des formations. Elles ont reçu le nouveau livret d'accueil revisité par la directrice.
- En fin d'année, la présence de l'équipe et de **Marie GALLARDO**, administratrice, pour le départ de **Dominique BONHOMME** après 15 ans passés à l'EPE, montre une bonne ambiance associative avec ce petit moment solennel, empreint de beaucoup d'émotion pour elle et pour ses collègues plus anciennes au sein de l'association. C'est l'occasion également pour la première fois d'offrir un chèque cadeau à chacune des salariées dans le cadre de Noël.
- Suite à des soucis de santé puis suite à son départ en retraite, **Nicole COURCELLE**, CCF, a cessé ses fonctions sur la permanence CCF à Saint Etienne et la permanence « Soutien à la parentalité » au Puy en Velay.
- Pour les entretiens psychologiques, face au temps de suivi administratif lié aux demandes des partenaires pour les orientations, le CA a décidé de prendre en compte ce temps par un supplément horaire à hauteur de 10 %.
- **Le DUERP ou le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels obligatoire est mis à jour.**

Des institutionnels présents

- **Le Comité des financeurs** du 24 septembre 2020 a réuni les représentantes de la CAF, du CD42, de l'ARS, et de l'État (DDCS pour Égalité femme / homme) Nous les remercions sincèrement pour leur écoute, les orientations proposées et pour le suivi des subventions dédiées sur nos champs d'activité.

Un budget mis à l'épreuve

- Malgré une gestion rigoureuse, rythmée par les aléas de l'exercice 2020, notre **compte de résultats** présente un résultat déficitaire de 12800 €, dans le contexte des recettes en baisse, activités sans possibilité de télétravail et une hausse des dépenses d'équipement due au protocole sanitaire.

Les administrateurs investis

- Lors de l'Assemblée générale du 16 juin 2020 en comité restreint, **Loïc TARTAGLINO**, alliant expérience associative et formation comptable nous a rejoint. En septembre, **Martine BRANET** cesse ses fonctions pour d'autres implications.
- Les échanges en présentiel ont abouti en septembre à la finalisation du **tableau de délégations de pouvoirs** (TD) élaboré sur le modèle du document unique de délégation (DUD) dédié à d'autres structures.
- En octobre, nous avons appris le projet municipal de délocalisation de nos locaux de la Mairie avec qui nous avons une Convention d'hébergement gratuit jusqu' en mars 2022. La recherche d'une **nouvelle adresse** est en cours.
- Des dates de réunions plus courtes mais plus nombreuses pour des commissions, des bureaux ou des CA en visio ne doivent pas nous faire perdre de vue la proximité si nécessaire qu'il faudra retrouver voire réinventer avec des échanges en face à face, des gestes de convivialité dont on ne se doutait pas combien ils pourraient nous manquer.
- Notre association souhaite vous accueillir en tant qu'**administrateurs** pour continuer son parcours, menant à son **Soixantième anniversaire en mai 2023**.

Les perspectives 2021 en lien avec 2020

- **La réécriture du projet associatif** : projets et partenariats pour le Soutien à la parentalité « - présence sur le territoire ligérien, ou sur les territoires limitrophes - innover davantage. (2020) »
- La mise en avant redynamisée des offres de « **Formations** » grâce à la validation de la **Certification Qualiopi** en février 2021 à la poursuite du label **Ipéria l'Institut** jusqu'en décembre 2021.
- L'équilibre du budget
- L'adresse de nos nouveaux locaux en phase avec nos missions.

En conclusion, je voudrais, au terme de ce bilan 2020, renouveler à tous les salariés et intervenants, l'expression de ma reconnaissance pour leur implication et l'engagement dont ils font preuve auprès des enfants, des familles et de tout usager. Je voudrais remercier également mes collègues administrateurs pour les riches participations en visio. Enfin j'associe à l'expression de cette reconnaissance nos partenaires, et en tout premier lieu les représentants des différentes collectivités publiques, de l'État, de la Région, du Département, des Communes, de la Justice, de l'E.N., de la CAF, du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire. Nous espérons qu'ils resteront attentifs, demain, à nos réflexions sur des projets avec les conditions du maintien d'un service de qualité pour toutes les prestations d'action sociale et éducative, de prévention et de médiation.

Mireille BOYER - Présidente EPE 42 - 14 juin 2021 -

BILAN DES ACTIVITÉS 2020

Nos quatre domaines d'activités stratégiques et leurs services :

LE PÔLE ÉCOUTE ACCUEIL

- Entretiens psychologiques
- Entretiens du conseil familial et conjugal
- Entretiens de médiation familiale
- Permanences d'écoute
- Dont Numéro vert national
- Espace de parole et d'écoute itinérant - Rive de Gier (EPEI)

LE PÔLE FORMATION / APP

- Formation continue des salariés du particulier employeur
- Formation continue des salariés travaillant auprès des enfants et des familles
- Analyse de la pratique professionnelle

LE PÔLE ANIMATION COLLECTIVE

- Animations / débats
- Groupe d'échange / Groupe de parole
- Café des parents

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS « LES PETITS POUSETS »

- Lieu d'Accueil Enfant Parents – La Talaudière / Sorbiers / Saint-Jean-Bonnefonds

DOMAINE D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUE 1 : LE PÔLE ÉCOUTE ACCUEIL

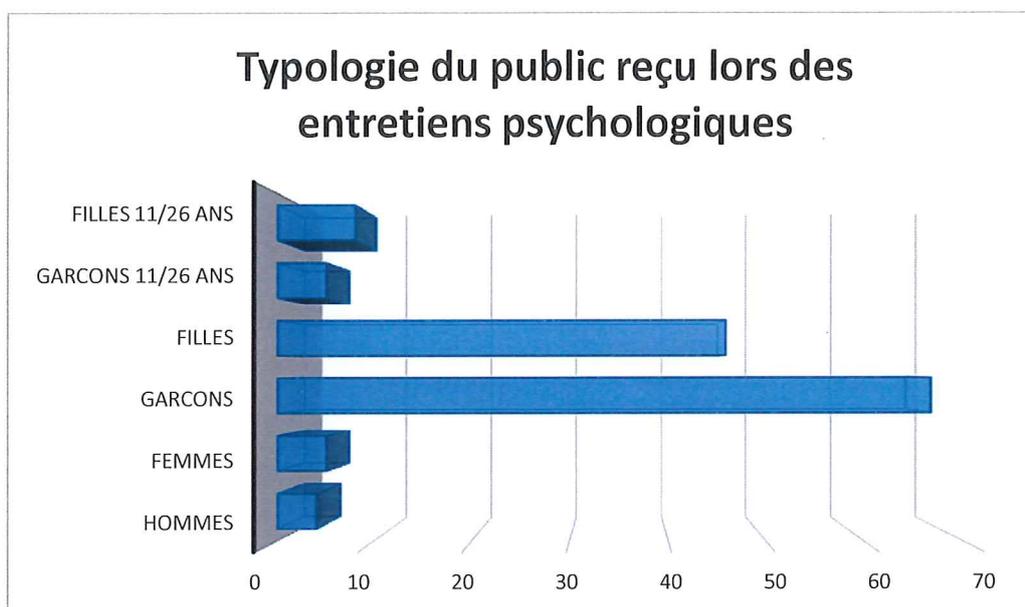
1/ Les entretiens

A/ Les entretiens psychologiques en 2020.

Un soutien est proposé à toute personne voulant rencontrer une psychologue, et désirant être accompagnée pendant une période difficile de sa vie : difficultés personnelles (vie affective, dépression, deuil...), ou familiales (crises de couples, séparations, communication avec l'adolescent...).

Les entretiens sont réalisés sur rendez-vous dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction du quotient familial.

Ce service est assuré par 3 psychologues. Elles participent à des séances d'Intervention.

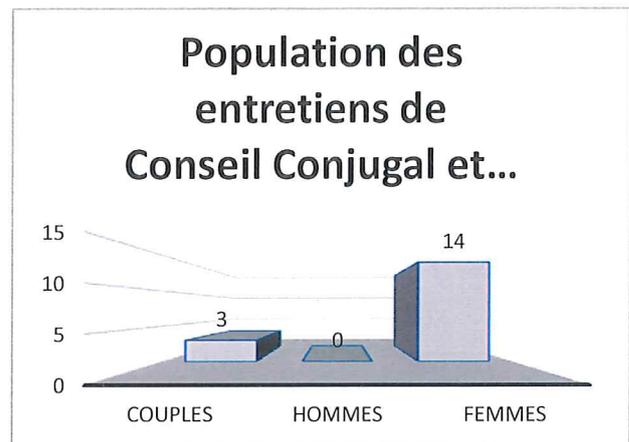
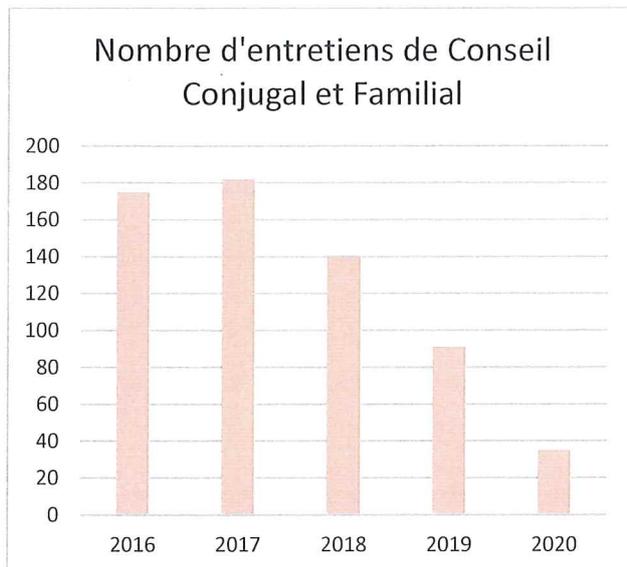


B/ Les entretiens de conseil conjugal et familial

Le Conseil conjugal et familial a pour objectif d'offrir un lieu de parole et d'écoute active aux personnes qui le demandent, en vue de clarifier leur situation ou leurs problèmes de couple, de famille ou d'éducation et de leur permettre d'évoluer.

Ces entretiens sont assurés par une conseillère conjugale et familiale, professionnelle de l'écoute et de la relation d'aide, liée par des règles déontologiques (confidentialité, impartialité, respect des personnes).

Les entretiens sur rendez-vous ont lieu dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction du quotient familial.



17 personnes ont été accompagnées dans le cadre d'entretiens individuels dont 3 couples et 14 femmes. Cela représente un total de 35 entretiens. Il y a une baisse liée à la fermeture pendant la période de confinement et aussi dû au départ à la retraite de la CCF en début d'année. Le recrutement a été reporté à mi-juin.

C/ Les entretiens de médiation familiale

Définition officielle de la médiation familiale

« La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et les responsabilités des personnes concernées par des situations dans lesquelles un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – **la médiatrice familiale** – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. »

Il s'agit d'accueillir, accompagner, recevoir les membres d'une même famille en situation de conflit, pour : établir une communication constructive, identifier la source du conflit et organiser l'avenir.

Elle répond aux besoins de favoriser : la co-parentalité, autour de la séparation, le maintien des liens intra-familiaux ainsi qu'une recherche de compréhension et d'accord entre les membres de la famille.

La médiation familiale se déroule en plusieurs étapes :

- L'entretien d'information, d'une durée d'une heure (Financé par la CAF et sans engagement) au cours duquel le médiateur présente le fonctionnement de la médiation
- Les entretiens de médiation familiale d'une durée d'une heure et demie à deux heures.

Les accords de médiation familiale peuvent être homologués par le juge.

Chaque personne en médiation assume le coût des entretiens (hors entretien d'information) selon ses ressources et d'après un barème national établi par la CNAF – ces paiements viennent en déduction sur le montant de la prestation de service de la CAF42.

La médiatrice familiale exerce plusieurs missions :

- Recevoir les personnes en entretien de médiation familiale,
- Effectuer des tâches administratives,
- Travailler en réseau avec les différents partenaires,
- Se former en continu,
- Participer chaque mois à des séances d'analyse de la pratique professionnelle d'une durée de 3 heures,
- Promouvoir la médiation familiale,

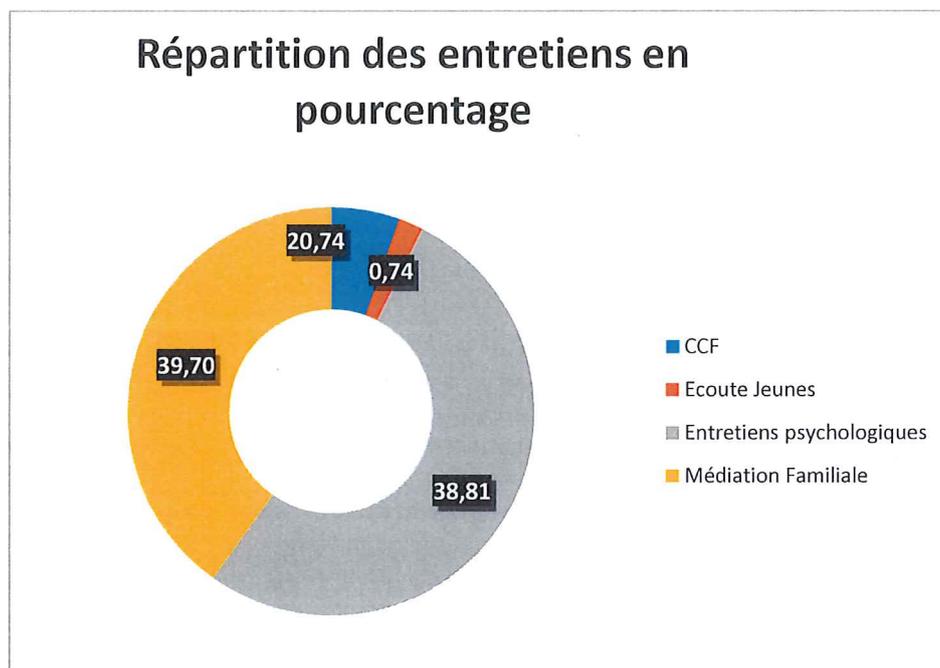
- Animer des permanences d'information à la médiation familiale auprès du public en partenariat avec la Justice (à la Maison des Avocats, le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h ; à la Maison de Justice et du Droit, le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h).

En 2020, pour répondre à la demande et au vu de la stabilisation financière de l'association, le service de médiation familiale a augmenté à 0,70 ETP comme annoncé en 2019.

La tendance à la hausse des sollicitations s'est confirmée. Pendant la période du premier confinement, la médiatrice familiale a poursuivi son activité : entretiens d'information et accompagnements des familles réalisés par téléphone. La professionnelle a repris l'activité de médiation familiale dans les locaux, sur rendez-vous, dès le 2 juin. Au total, 42 médiations familiales ont été réalisées sur l'année dont 11 médiations judiciaires et 31 médiations conventionnelles.

La médiation familiale en chiffres :

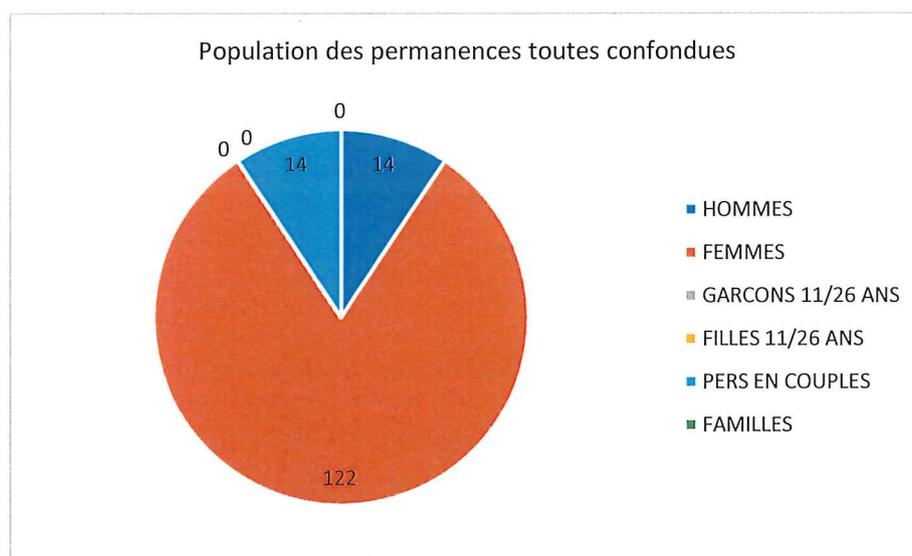
	Cadre judiciaire	Cadre conventionnel
Nombre d'entretiens d'information préalable	58	118
Nombre de séances de Médiation Familiale	23	76



2/ Les Permanences

Au sein de ses différentes permanences, l'EPE42 propose une écoute pour toute personne voulant échanger, s'informer, sur des sujets tels que les relations familiales, l'éducation, la scolarité, la santé, le droit de la famille... Ce service propose un accompagnement, un éclaircissement, ou une orientation. Ce soutien est assuré par plusieurs professionnelles de l'EPE42, spécialisées dans l'écoute, et agissant chacune dans différents domaines.

- **Accueil physique et téléphonique des permanences (gratuit et sans rendez-vous en temps ordinaire) sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre :**
- ✓ **Communauté de commune du Puy-en Velay** : de 14h à 16h : ☎ **07.83.28.69.44** :
 - Les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois à la Maison pour Tous de BRIVES-CHARENSAC
 - Les 3^{ème} et 4^{ème} lundi du mois à la Maison de Quartier du Puy en Velay (Centre-ville)**La convention avec la communauté de communes du Puy-en-Velay a pris fin le 30 juin 2020 et n'a pas été renouvelée.**
- ✓ **À Saint-Étienne** : ☎ **04.77.92.67.48** (*Inter Services Parents et Service Écoute-Jeunes*)
 - Les mardis de 14h à 17h au Centre social de Beaulieu les mardis de 16h à 19h au **04.77.92.67.48**
 - Les vendredis de 14h à 17h dans les locaux de l'EPE 42. Cette permanence est assurée par une Conseillère Conjugale et Familiale. L'association est en effet reconnue Établissement d'Information de Conseil Conjugal et Familial et perçoit à ce titre un financement de l'État (ex DDCS – Égalité aux droits des femmes et à l'égalité femmes / hommes).
- ✓ **À Montbrison** : ☎ **04.77.58.04.55** sur rendez-vous à la Maison des Permanences et réservé aux habitants de la commune, assurée en alternance par une psychologue et une conseillère conjugale et familiale.
- ✓ **À Saint-Étienne** : Permanences d'information sur la médiation familiale à la Maison de Justice et du Droit, le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h.
En raison du contexte sanitaire, cette permanence ne s'est tenue qu'une fois en 2020.



Organisation 2020 et Perspectives 2021

Les deux réponses d'accompagnement complémentaires proposées (permanence + entretien) visent à apporter un soutien aux parents et aux jeunes, à les rassurer, à prévenir les difficultés (relais d'information et d'orientation...) et à offrir un espace d'écoute et de parole individuel aux jeunes. Experte de la petite enfance, l'équipe des 4 psychologues de l'EPE travaillent dans la complémentarité, elles ont une analyse systémique de la situation familiale et peuvent accompagner chaque membre de la fratrie individuellement. Cet accompagnement, accessible aux personnes en situation précaire est une 1ère réponse complémentaire à l'offre de soin proposée par les libéraux et le CMPP souvent saturée ou inaccessible.



Les permanences gratuites et ouvertes à tous, en accueil physique ou téléphonique constituent une réponse fondamentale : un premier temps d'écoute et d'échange avec un professionnel permet en effet souvent de rassurer, permettre la prise de recul nécessaire pour désamorcer un conflit, déculpabiliser, orienter...

L'intérêt et le rôle fondamental des permanences d'écoute ont été réaffirmés au printemps 2020, pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire, puis renforcés tout au long de l'année. Cette période, inédite et complexe pour chacun d'entre nous, a inévitablement contribué à renforcer les tensions au sein des familles et soulevé d'autres problématiques (difficultés liées à la classe à la maison, la cohabitation

forcée, les conflits liés à la gestion des gardes alternées...).

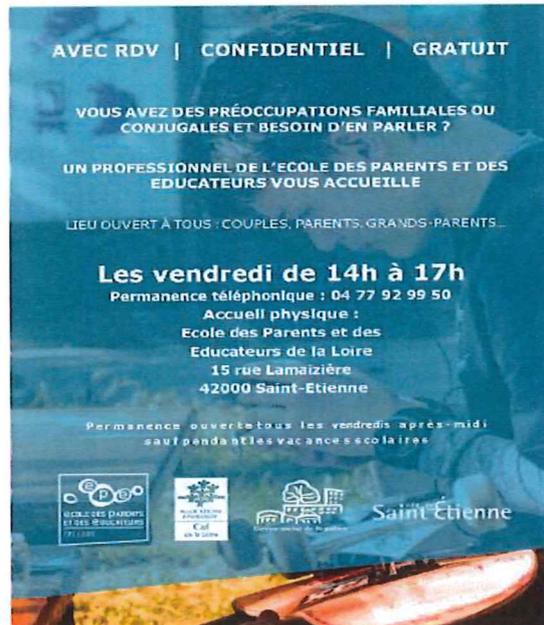
Dès le 16 mars 2020, l'EPE 42 a tout mis en œuvre pour maintenir le lien avec les familles et les professionnels dans la continuité : maintien de l'accueil téléphonique du secrétariat, 5 jours/7 (information, orientation) continuité des permanences physiques existantes en permanences téléphonique (sauf celle de Montbrison car pas de ligne dédiée).

Les professionnelles ont également assuré des entretiens téléphoniques à titre gracieux, en fonction des besoins et des situations.

À partir du 5 juin, l'EPE42 a pu rouvrir ses portes et accueillir de nouveau du public. Les permanences ont donc repris dans nos locaux puis à la Maison des permanences de Montbrison avec un protocole adapté : un accueil exclusivement sur rendez-vous préalable (pris auprès du secrétariat de l'association) et un choix de la modalité téléphonique ou physique laissé aux familles.

Au vu des demandes importantes des familles et du contexte (poursuite de la crise sanitaire, peu de départ en vacances...), l'EPE42 a fait le choix de maintenir des permanences et les accompagnements pendant le mois de juillet. Tous les créneaux ont été occupés.

Les permanences ont repris aux créneaux et lieux habituels dès la rentrée de septembre et se sont maintenues sur l'ensemble du semestre. Les actions de soutien à la parentalité ont en effet fait partie des actions autorisées à poursuivre leurs activités pendant le second confinement de novembre 2020.



Sur le territoire Loire Nord, un travail de diagnostic dans le cadre du REAAP a été engagé. Pour évaluer les besoins en termes de soutien à la parentalité. L'objectif était de recueillir la parole des professionnels et identifier si l'EPE pouvait répondre aux besoins/manques identifiés, et dans quelle complémentarité avec les partenaires locaux. Un réel besoin de lieux d'écoute et de parole pour les parents et les enfants de 7/12 ans a été souligné, besoin renforcé par les conséquences de la crise sanitaire pour les familles. Fort de ce diagnostic, les centres sociaux du Roannais Agglomération ont confirmé la volonté de partenariat avec l'association. Cela s'est traduit par une expérimentation de permanence mensuelle, gratuite et ouverte à tous, à tour de rôle au sein de 8 centres sociaux du territoire à partir du mois de mai 2021.



Aussi, nous souhaitons réaffirmer ici l'enjeu et le rôle essentiel de permanences d'accueil et d'écoute, physique et téléphonique, gratuites, ouvertes à tous, anonymes, identifiées et régulières.

Si nous avons pu compter cette année sur un financement de la CAF (REAAP) et du Département de la Loire, nous souhaitons sincèrement et vivement qu'un financement pérenne leur soit attribué dans les années à venir.

Le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour 2021, dans le cadre de sa stratégie de soutien des lieux d'écoute en région AURA, est en cours d'étude (cf. conclusions du rapport issu du diagnostic sur les lieux d'écoute en Auvergne Rhône-Alpes, réalisé par l'ORSPERE-SAMDARRA fin 2019).

Cette reconnaissance du professionnalisme de l'EPE42 permettrait de structurer notre expérimentation de permanence dans le Roannais, envisager une baisse des coûts des entretiens, proposer un groupe de parole régulier en interne, et renforcer notre permanence à Saint-Etienne (surchargée depuis plusieurs mois) et Loire Sud (Ondaine).



3/ Un numéro vert national

Notre Fédération Nationale, la FNEPE, a, dès l'annonce du 1^{er} confinement porter la réflexion autour de la nécessité d'apporter un soutien aux familles dans cette période inédite, sous une forme renouvelée et adaptée au contexte.

Le projet d'une ligne téléphonique nationale, gratuite pour les familles est né et s'est mis en œuvre avec l'appui des différentes EPE volontaires. La ligne a été opérationnelle dès le 1^{er}/04/2020 avec une ouverture 6j/7, de 10h à 22h. Soutenue par le Secrétariat d'État en charge de la famille, cette initiative s'est poursuivie tout au long de l'année 2020 et se prolonge cette année 2021.

L'EPE42 a participé dès le mois de mars aux groupes de travail et a rejoint l'expérimentation au mois de juillet. 3 professionnelles de l'équipe ont assuré 44 permanences téléphoniques de 3 heures dans le cadre de ce n° vert national, entre juillet et décembre 2020.

Notre participation à cette expérimentation reconnue au niveau national a été permis grâce au soutien de l'État (DDCS - crédits Quartiers d'été) et de la CAF (REAAP) pour le second semestre 2020.



PARENTS, JEUNES ET PROFESSIONNELS EN CRISE

APPELEZ-NOUS !

Du lundi au samedi de 10h à 22h
Appel anonyme et échanges confidentiels
Service et appel gratuits

**BESOIN DE PARLER ? UN CONSEIL ?
UNE QUESTION URGENTE ? ANGOISSES ? DOUTES ?**

APPELEZ-NOUS !

La Fnepe* et son réseau vous proposent de parler avec un psychologue ou un professionnel de la parentalité des problèmes que vous rencontrez.

*La Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations de soutien à la parentalité.

Avec le soutien de

Pour l'année 2020 : 29 EPE et structures labellisées mobilisées ; 100 écoutants : psychologues, CCF, médiateurs familiaux, professionnels du soutien à la parentalité et même des membres du conseil scientifique de la FNEPE. La durée moyenne des entretiens est de 30 minutes et 43 % des appelants de familles monoparentales. 2083 appels reçus.

4/ Le projet Santé des jeunes à Rive de Gier - Espace de Parole et d'Écoute itinérant

Le projet est né fin 2017 dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS.

Les actions se sont adaptées à partir des demandes exprimées. Suite aux comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires, de nouvelles actions ont été expérimentées afin de répondre au mieux au besoin des jeunes et des parents. Pour répondre à la dynamique de ce projet, l'EPE 42 a mis à disposition une 2^{ème} psychologue depuis septembre 2019. Elle est notamment intervenue pour co-animer des groupes de parole au sein du lycée professionnel René Cassin et assurer des temps de rencontre auprès des jeunes fréquentant le local de la permanence du service de Prévention Spécialisée de la Sauvegarde 42.

Toutes les actions se sont poursuivies en 2020. La crise sanitaire et la période de confinement ont, de fait, interrompu la présence physique des psychologues sur les différents lieux. Toutefois, les deux professionnelles se sont attachées à maintenir le lien avec les jeunes accompagnés et/ou pour lesquels un rdv était programmé. Des échanges par téléphone ont donc eu lieu. La reprise des espaces de parole et d'écoute en individuel s'est faite en présentiel au sein des structures à partir du 3 juin. Au vu des demandes importantes, la psychologue a proposé de poursuivre sa présence au mois de juillet dans le cadre d'accompagnement individuel. Les deux professionnelles ont également participé aux groupes de travail mis en place sur la commune avec les partenaires locaux pour participer à la réflexion et mise en œuvre d'une programmation estivale adaptée au vu du contexte.

Le comité de pilotage réuni en septembre a été

l'occasion d'une reconnaissance unanime des partenaires pour le projet en cours. Le contexte de la crise sanitaire renforce les difficultés et les problématiques déjà existantes sur ce territoire. La priorité est donnée au soutien et à l'accompagnement individuel des jeunes et des familles. La décision est prise de proposer une permanence de soutien à la Parentalité au sein du Centre Social Henri Matisse les vendredis après-midi. Celle-ci a débuté le vendredi 6 novembre et a été très vite identifiée par les familles et les partenaires.

Le déploiement du projet mené à Rive de Gier depuis plusieurs années a été possible en 2020 grâce au soutien financier renouvelé de l'ARS et de la CAF, mais également de l'engagement de la ville et de l'État dans le cadre des crédits Politique de la Ville.

En 2020 : 34 jeunes ont été accompagnés dans le cadre des entretiens individuels avec la psychologue, dont 19 filles et 15 garçons et 2 fratries. Cela représente 89 entretiens. 3 parents (des mères) ont également été reçus en individuel (1 à 2 fois). 8 adultes reçus dans le cadre de la permanence. Enfin, 33 groupes de parole au sein du Lycée Renée Cassin ont été co-animés par la psychologue.

Perspective 2021 :

Pour ne pas interrompre les accompagnements en cours, l'EPE 42 a fait le choix de poursuivre ses interventions, à minima jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Nous souhaitons poursuivre ce projet dans une perspective pérenne et avons sollicité plusieurs financeurs dans ce sens.

Confidentiel Gratuit Ouvert à tous

Préoccupations familiales, besoin de parler...
Un espace de parole, d'infos... à votre disposition

Un professionnel de l'École des Parents et des Educateurs vous accueille

Les vendredis de 13h à 16h
Au Centre Social Henri Matisse
31 rue de la République à Rive de Gier
RDV physique ou tel : 07.82.16.79.79

A partir du 6 novembre 2020

Écoles Parents et des Educateurs ARS CAF RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES RIVE DE GIER

DOMAINE D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUE 2 : LE PÔLE FORMATION - APP

1/ La formation continue des assistant(e)s maternel(le)s et des salariés du particulier employeur



En 2020, le programme de formation a été renouvelé et diversifié pour répondre aux besoins exprimés par les professionnels du secteur. Il a trouvé un écho important chez les assistantes maternelles qui se sont engagées dans un véritable parcours de formation. Toutefois, la crise sanitaire a impacté fortement cette dynamique. Les sessions programmées entre le 16 mars et le 5 juin ont été annulées en présentiel.

L'adaptation a été nécessaire pour tous : formateurs, assistantes maternelles, référente administrative et réelle. En effet, les formations engagées avant le 1^{er} confinement ont pu se terminer en visio.

L'activité de formation a pu se poursuivre au second semestre avec un protocole sanitaire renforcé. Mais force est de constater que le climat n'a pas été propice à la projection (inscription en formation). Par ailleurs, le virus circulant très vivement dans notre département à l'automne, les professionnels n'ont pas été épargnés et très peu de groupes ont pu être constitués. Des sessions ont pu être proposées et réalisées en fin d'année grâce à la mobilisation de chacun principalement en visio et pour de petits groupes.

En 2020, 20 formations ont été dispensées pour 168 stagiaires soit un total de 364 heures de formation.

Ces formations sont en nette baisse cette année, en lien direct avec le contexte sanitaire exceptionnel.

Nous avons toutefois poursuivi la diversification des thèmes en fonction du catalogue d'offres prioritaires de formation d'IPERIA, des demandes directes des relais.

Les Assistantes Maternelles sont très demandeuses lorsque Pascale les rencontre en début et fin de session, elles lui font part de leurs souhaits de formation, et nous mettons tout en œuvre pour les satisfaire.

Cette année, deux formatrices nous ont toutefois rejoints afin de proposer deux thèmes très attendus par les assistantes maternelles qui nous font confiance, « Les troubles du langage », « Accompagner un enfant en situation de handicap » et « Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'Autisme ».

IPERIA L'Institut nous a confirmé sa confiance en renouvelant notre label jusqu'au 31/12/2021.

Communication et information :

Les thèmes que nous proposons sont communiqués par mail ou catalogue papier sur demande :

- Aux Relais Assistantes Maternelles de la région
- Aux AM de notre listing (670)
- Le catalogue est également distribué lors de la dernière journée de formation.

Focus sur les formations réalisées :

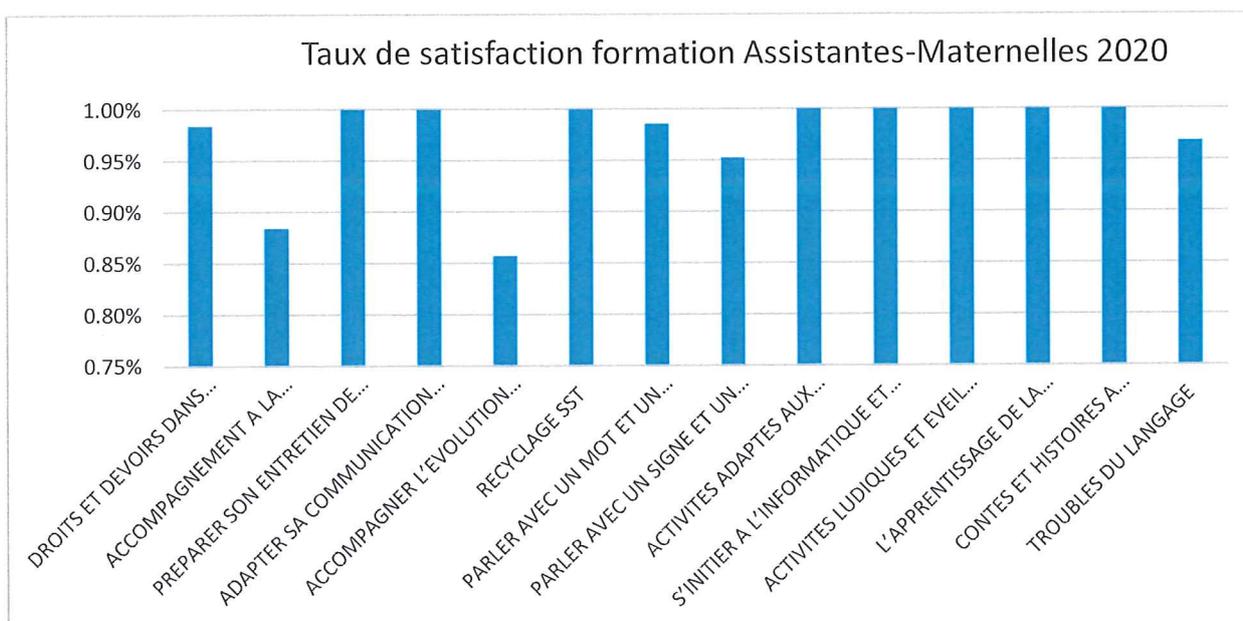
1. Sur inscription libre et individuelle :

- Alimentation et troubles alimentaires de l'enfant
- Travailler en maison d'assistant maternelles (MAM) / Visio (2 sessions)
- L'apprentissage de la langue des signes française
- Troubles du langage / 2 sessions (1 Visio / 1 présentiel)
- Adapter sa communication avec l'enfant (Communication bienveillante)
- Contes et histoires à raconter
- Accompagnement à la séparation / Visio
- Activité ludique et éveil sensoriel
- S'initier à l'informatique et à internet
- Préparation du certificat SST initial
- Préparer son renouvellement d'agrément avec la PMI
- Accompagner l'évolution psychomotrice de l'enfant
- Recyclage SST
- Accompagnement à la séparation
- Activités adaptées aux enfants selon l'âge
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

2. Collectivement à la demande des relais :

- Recyclage SST : Génilac
- Contes et histoires à raconter : St Romain Les Atheux
- Parler avec un mot et un signe : St Romain les Atheux
- Parler avec un mot et un signe : Andrézieux-Bouthéon

Nous avons pu organiser plusieurs sessions de formation différentes en même temps, grâce au partenariat avec le Centre Social de Beaulieu, l'Espace Social de Valbenoîte, l'IREPS et les relais pour la mise à disposition à titre gracieux de locaux.



Source : retour des bilans individuels par formation (taux de très satisfaisant et satisfaisant)

2 / La formation continue des salariés travaillant auprès des enfants et des familles

En 2020, le nombre d'heures de formation s'élève à 91h sur 7 formations pour 52 stagiaires.

Une dizaine de formateurs, psychologues et conseillers conjugaux et familiaux, vacataires assurent nos prestations de formation.

Les demandes émanent soit de salariés individuels sur la base de notre catalogue, soit de structure collective pour des formations sur mesure.

Ils nous ont fait confiance :

- Le CNFPT d'Auvergne (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)
- Centre social Solaure Jomayère – St Etienne
- Ville du Chambon-Feugerolles
- Communauté de Commune des Monts du Pilat
- Roannais agglomération
- Centre Social de St Paul en Jarez
- Centre Social de Montbrison
- UDAF 43
- Centre Social de l'Équipage – Chazelles sur Lyon
- Centre Socio-Culturel « Le Nélumbo » - Andrézieux-Bouthéon
- Amicale Laïque Beaubrun – St Etienne
- CCAS de Vichy
- Communauté de Commune Bocage Bourbonnais – Bourbon l'Archambault (Allier)
- Centre Social « La Magic » - Broût Vernet (Allier)
- Mme RAPAUD Émeline (Individuelle)

Les thèmes abordés :

- Être accueillant en Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)
- Accompagnement à la fonction parentale
- Animer un groupe de parole
- Les relations parents/professionnels
- Communication – Éducation bienveillante

Dans la continuité de 2019, 2020 a été marquée par un réel investissement sur le volet communication : nouveaux supports avec un envoi par mail à l'ensemble de nos partenaires, travail de relance, formation sur mesure en fonction des demandes spécifiques.

Notre pôle Formation s'est diversifié ces dernières années, tant au niveau du public accueilli que des thématiques proposées. La richesse de l'équipe pluridisciplinaire qui la compose est une valeur et une exigence réaffirmée. Le pôle Formation permet à l'association d'enrichir et de diversifier ses partenariats et ses sources de financement. Cette activité constitue donc un véritable enjeu pour les années à venir. Nous avons annoncé l'an passé des défis majeurs : le renouvellement de la labellisation par IPERIA L'Institut en mai et l'exigence de la certification QUALIOPi avant le 31 décembre 2020.

Au vu du contexte 2020 exceptionnel, la date butoir pour la certification QUALIOPi a été reportée d'un an, soit au 31.12.2021. Nous avons fait le choix de poursuivre notre engagement sur ce pôle formation, renforcer notre démarche d'amélioration continue et de passer notre certification au premier trimestre 2021

Perspective 2021 :

Nous sommes heureux d'annoncer l'obtention de la certification QUALIOPi suite à notre audit réalisé le 25 février 2021. Notre label qualité IPERIA a été quant à lui renouvelé jusqu'à fin 2021.

Cette reconnaissance nous permet d'envisager le développement de notre Pôle Formation, en particulier pour les formations réalisées dans le cadre du plan de développement des compétences des salariés (financement OPCO).

Par ailleurs, en fin d'année 2020, l'EPE42 a répondu, en partenariat avec l'IREIS, à un appel à projets dans le cadre du plan Pauvreté (État) pour la formation des professionnels de la petite enfance. Nous avons été retenus pour deux projets. Le premier sera mis en œuvre par l'EPE42 et porte sur l'enjeu du langage chez les tout-petits.

Cinq sessions de 2, 5 journées seront proposées sur l'ensemble du département de la Loire, en priorité pour les professionnels exerçant en quartiers prioritaires et veille active (au titre de la politique de la ville). Le second porte sur les critères d'attribution des places en crèche. Il vise notamment les responsables de structures d'accueil collectives et sera mise en œuvre par l'IREIS.

En parallèle de notre offre de formation, l'EPE42 se tient en veille sur les appels d'offres et appels à projets dans son champ de compétences et d'expertise.

Le marché pour la formation initiale des assistants-maternels pour le département de la Loire est renouvelé en 2021. Il a un réel sens pour l'association qui projette d'y répondre.

3/ L'Analyse de la Pratique Professionnelle

Dans le cadre de la formation continue, l'École des Parents est sollicitée par des professionnels du secteur social, éducatif, afin de leur permettre de prendre du recul par rapport aux situations difficiles qu'ils rencontrent au quotidien.

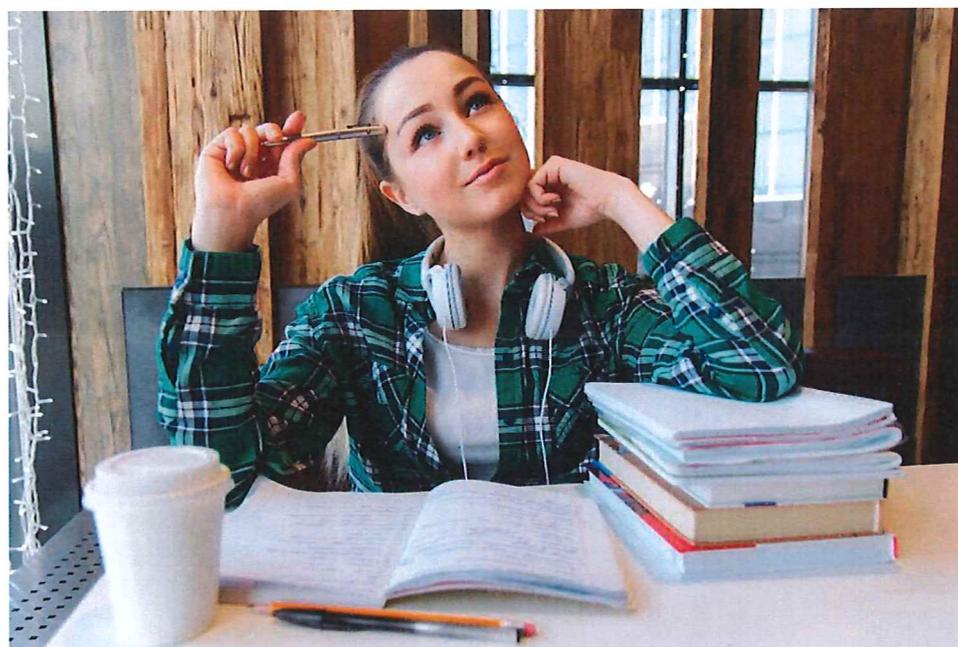
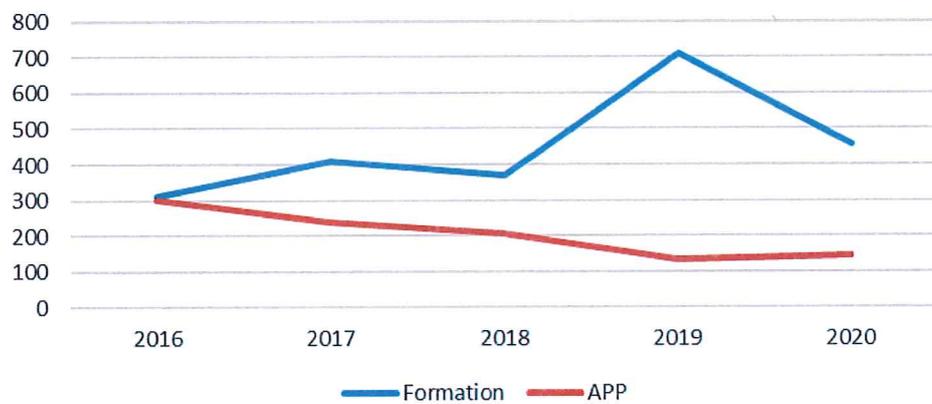
Ensemble, accompagnés par un formateur, ces professionnels analysent leurs pratiques dans un cadre précis d'écoute, de respect et de confidentialité, et élaborent ensemble des solutions pour une meilleure qualité de leur travail.

Une dizaine de formateurs, psychologues et conseillères conjugales et familiales, vacataires assurent nos prestations de formation totalisant 146 heures d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour 10 structures du secteur sanitaire, social et éducatif.

Ils nous ont fait confiance :

- PLEIADES – Feurs
- Multi accueil « Les Petits Filous » - Sorbiers
- Centre Social de Solaure
- Multi accueil « A Petits Pas » - Veauche
- LAEP « La Maison Cerise » (regroupant le Centre Social de St Paul en Jarez et « Le Dorlay » à La Grand-Croix)
- Ville de St Genest Lerpt – Crèche « Les Petits Futés / Jardin d'Enfants / Micro-Crèche
- Ville de Roche La Molière - Crèche Les Gribouilles
- Pôle petite enfance ACOLEA – Lyon
- Crèche « Le Colombier » - St Jean Bonnefonds
- Crèche « Les Petits Mômes » - St Jean-Bonnefonds

Comparaison de l'évolution de nombre d'heures de formation et d'Analyse de la Pratique Professionnelle entre 2016 et 2020



DOMAINE D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUE 3 : LE PÔLE ANIMATION COLLECTIVE

Les animations débats qui se déroulent en soirée pour la majorité, semblent constituer un outil apprécié et pertinent pour répondre aux attentes de repères et aux questionnements des parents, autour de sujets fédérateurs et très actuels sur la famille et l'éducation. Les thèmes abordés sont variés.

Ce service historique de l'EPE42 a, de fait, été très impacté par la crise sanitaire. En effet, au-delà des périodes de confinement, le contexte et protocoles sanitaires n'ont pas permis de maintenir des événements collectifs et ont freiné les projets de ce type.

L'animation de groupe de parole ou café des parents réguliers en partenariat avec 2 collectivités s'est maintenue dès que la situation sanitaire l'a permis. Une séance a été proposée en visio.

Ce service mobilise les professionnels de l'association, en fonction de la problématique abordée. Il peut donc s'agir d'une psychologue, conseillère conjugale et familiale, médiatrice familiale ou formatrice.

Pour les demandes d'animations ponctuelles, l'intervenant varie en fonction de la thématique, une fois encore la pluri discipliné de l'équipe est une richesse.

En 2020, 29 animations-débats/Groupe de parole ou Café des parents ont eu lieu.

Au vu du contexte et des problématiques grandissantes pour les familles, l'EPE42 a souhaité mettre en place un groupe de parole en interne. Il s'est déroulé au sein de nos locaux le 22 octobre. Gratuit, il a été ouvert aux familles (parents et enfants) fréquentant la structure mais également aux familles du quartier (communication auprès des écoles de la Terrasse et de l'Amicale Laïque).

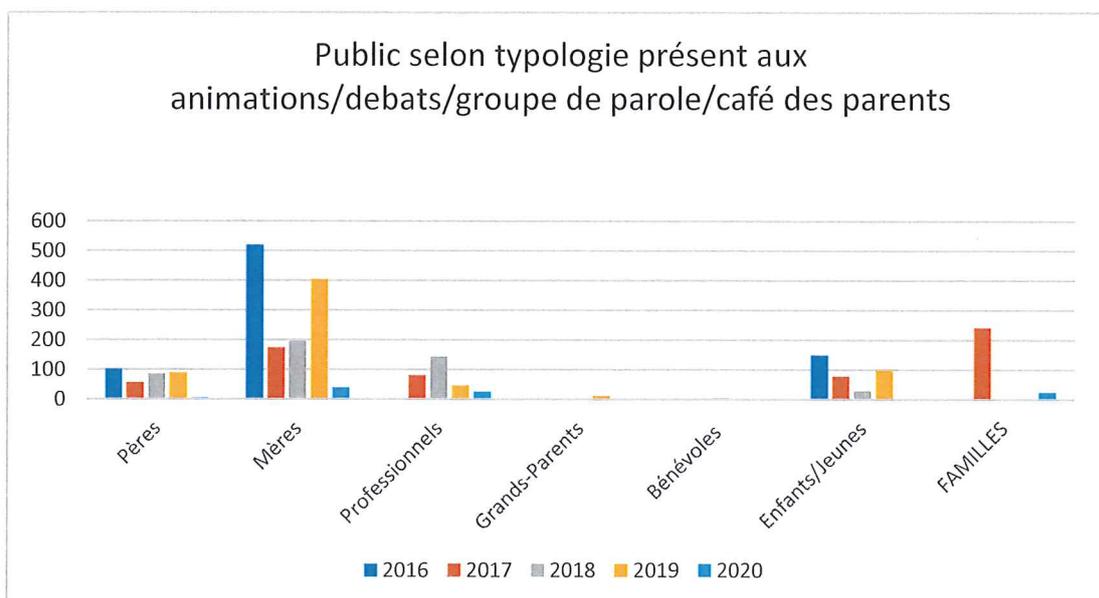
La thématique portait sur les conséquences de la crise sanitaire au sein des familles. Une conteuse a introduit la séance, ensuite animée par une professionnelle de l'EPE42.

Perspectives 2021 :

Le contexte sanitaire du 1^{er} semestre 2021 est encore tendu et peu favorable aux retours d'actions collectives. Toutefois, les besoins d'échange entre pairs sont plus que jamais importants.

Fort de notre 1^{ère} expérience, nous avons décidé de proposer à partir de septembre 2021, un groupe de parole mensuel dans nos locaux, à destination des familles qui fréquentent ou ont fréquenté nos services.

Les structures d'accueil du public font le même constat d'une nécessité d'un retour aux actions collectives proposant des temps d'écoute, d'échange, de parole libre. Nous sommes à nouveau sollicités et devons poursuivre notre travail de communication sur ce champ d'intervention.

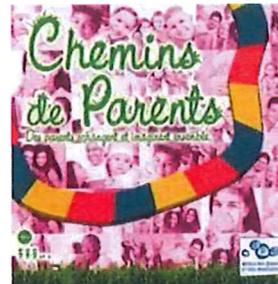


Le nombre de participants d'une animation à l'autre est très variable : De nombreux facteurs entrent en jeu, qui sont difficiles à évaluer (intérêt du thème, lieu et horaire, période de l'année, mode d'information...).

Pour animer les interventions et favoriser la parole et le débat dans le groupe, les professionnelles s'appuient régulièrement sur des outils pédagogiques élaborés par le conseil scientifique de la FNEPE: Jeux *Chemin de parents*, *L'Educ'écrans*, ESTIMO. Nous mettons par ailleurs à disposition ces jeux auprès de nos partenaires.

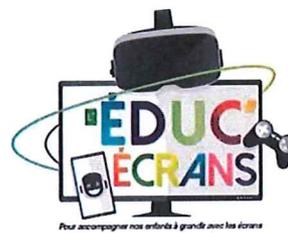
Ils nous ont fait confiance :

- Les PEP42 – St Etienne
- Ville de la Ricamarie
- CCAS du Chambon Feugerolles
- Association Familiale Protestante (AFP) – St Etienne
- École « La brise du Pilat » - MACLAS
- Centre social de Chadrac (43)
- Centre social de Montbrison
- Centre social de Lavieu – SAINT-CHAMOND
- École St Michel – ST ETIENNE
- Groupe Casino – St Etienne (Visio)

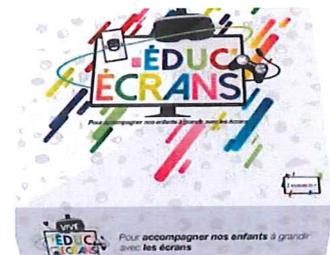


Les thèmes abordés :

- On sait que les écrans ce n'est pas bien, mais on n'arrive pas à dire non !
- Éducation bienveillante, Késalo ?
- Maman j'm'ennuie !
- SOS, je dois rendre mon enfant autonome !!
- La famille et l'égalité femmes/hommes
- Quelle place pour le père dans la famille
- Être parent solo...et l'assumer !
- Garder sa place de parents après la séparation
- L'usage des écrans
- Les charges mentales
- Le harcèlement au sein de la famille
- Café de la parentalité « Les écrans »
- Le sommeil à l'école
- Les lundis des mamans
- Groupe d'échange de parents « Le handicap »



Pour accompagner nos enfants à grandir avec les écrans



Pour accompagner nos enfants à grandir avec les écrans



Jouons avec nos 5 sens pour mieux nous connaître



DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 4 : LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS LES PETITS POUSETS

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal est ouvert depuis 2013 sur les communes de Saint-Jean Bonnefonds, Sorbiers et La Talaudière. C'est un lieu convivial, où les enfants et les parents se côtoient dans une ambiance agréable, accueillis par 2 professionnelles formées à l'écoute, avec lesquelles les parents peuvent échanger leurs expériences sur l'éducation des enfants. Les petits retrouvent des copains et partagent avec eux des moments de jeux.

Les chiffres 2020 sont, de fait, incomparables avec les années antérieures.

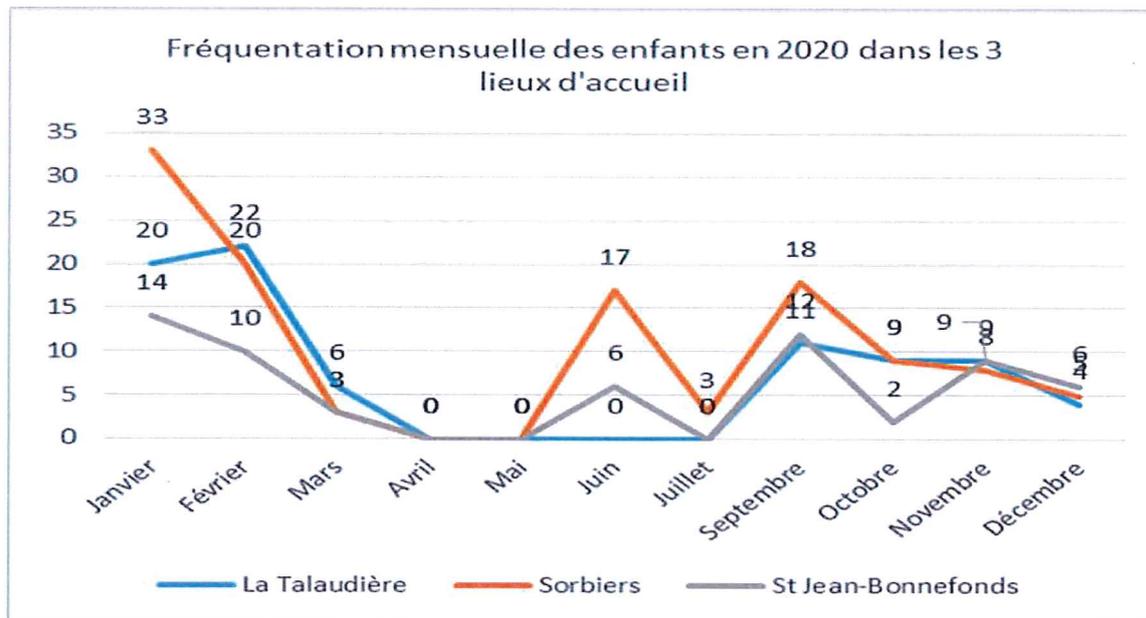
Avant la crise sanitaire (1er trimestre 2020), on constate une fréquentation en hausse, régulière, (minimum 3 enfants/séance), notamment à Sorbiers (entre 6 et 9 enfants) où la tendance à la hausse se confirme, avec une réelle dynamique entre parents. Depuis la réouverture du lieu, soit en juin, soit en septembre, la fréquentation est en nette baisse, et ce pour plusieurs raisons évidentes liées directement au contexte sanitaire.

Le LAEP, en tant qu'action de soutien à la parentalité est resté ouvert pendant le deuxième confinement de l'automne 2020.

Toutefois, en dépit du contexte sanitaire, et des différentes mesures, nous confirmons le constat d'une fidélisation du public et de l'arrivée de nouvelles familles d'autre part. Le bouche à oreille ou l'information donnée par un pair semble être très mobilisateur.

Nous sommes toujours dans le cadre initialement posé, à la poursuite des mêmes objectifs. Le LAEP est une porte ouverte à la population locale. Il répond vraiment à une demande. Après 8 ans d'existence, nous pouvons constater que les familles trouvent ce qu'elles viennent chercher : un espace de rencontre, d'échange, de socialisation sans jugement.

Dans le contexte si particulier de 2020, l'accueil au LAEP a notamment permis d'accompagner les familles autour de la séparation. En effet avec les confinements successifs et les règles sanitaires, parents et enfants n'éprouvent plus ou très peu le moment de la séparation. Les temps de socialisation et de rencontre ont également été très réduits. Le LAEP permet de faire l'expérience de jouer, d'oser rencontrer d'autres personnes, dans un lieu et un cadre sécurisé et sécurisant.



Efficacité des actions de communication et de promotion du lieu :

Les communes ont été très actives sur la communication du lieu malgré l'annulation du forum Petite Enfance prévu en mars à Saint-Jean-Bonnefonds.

L'idée d'une journée « Portes ouvertes » sur les 3 lieux a été renouvelée, cette fois en janvier, lors de l'occasion de la galette des rois, sous une forme renouvelée, appréciée des familles.

La communication et l'identification du lieu par les familles reste encore à ce jour l'enjeu central.

Perspectives 2021 :

L'année 2020 marquait la fin du marché de 3 ans avec les communes. Comme annoncé, fort de notre expertise et expérience, l'EPE42 a répondu à l'appel d'offre pour la reconduction du marché intercommunal afin de poursuivre l'engagement sur le soutien à la parentalité via le Lieu d'Accueil Enfants/Parents.

Nous avons obtenu le marché pour la gestion du LAEP « Les Petits Poucets », et c'est avec plaisir que nous vous annonçons le renouvellement de la confiance accordée par les trois communes pour trois ans.

L'équipe des accueillantes s'est renouvelée en partie, conservant sa pluridisciplinarité et sa richesse : arrivée d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une conseillère conjugale et familiale.

Plus que jamais, le contexte actuel, a redonné du sens au LAEP. Il paraît même vital pour ne pas créer de pathologie.

En partenariat avec les communes, nous allons dynamiser la communication autour du lieu en favorisant « l'aller vers » (crèches, écoles...).



COMMUNICATION

ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS DE LA LOIRE

La communication a été un axe fort de ces deux dernières années.

Après avoir retravaillé les supports papiers (flyers, affiches) en 2019, 2020 a été marqué par la refonte de notre site internet et une présence plus régulière sur les réseaux sociaux. Une volontaire en service civique nous a accompagné dans cette démarche.

Les supports de communication sur l'une ou l'autre de nos actions sont relayés de manière ciblée et adaptée :

- Par mail : lien vers le site internet, envoi de flyers ...

- Aux partenaires institutionnels (notamment CAF, CD42, État, Justice, Éducation Nationale) et acteurs locaux en contact avec les familles : régulièrement à partir du mois de mars 2020 pour informer des actions de soutien à la Parentalité proposées par l'association (notamment l'organisation du Pôle Écoute);
- Aux familles accompagnées antérieurement (sous réserve d'accord d'utilisation des données) ;
- Aux structures et professionnels de l'enfance, petite enfance et/ou du secteur médico-social : informations sur le Pôle Écoute et les actions de formations ;

- Supports papiers : La directrice se déplace régulièrement ou reçoit les partenaires qui souhaitent connaître davantage le fonctionnement de l'association, les possibilités d'orientation, de partenariat. Une intervention réciproque lors d'une réunion d'équipe a par exemple été organisée avec l'équipe de La Maison des Adolescents.

- Par téléphone : un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi par l'assistante de gestion et/ou la directrice et permet de répondre aux sollicitations des partenaires, des familles et des professionnels.

☐ **Site internet** : www.epe42.org

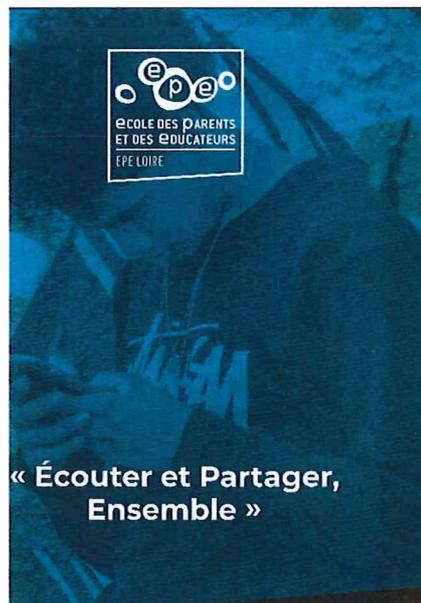
L'affichage est paramétré pour les smartphones.

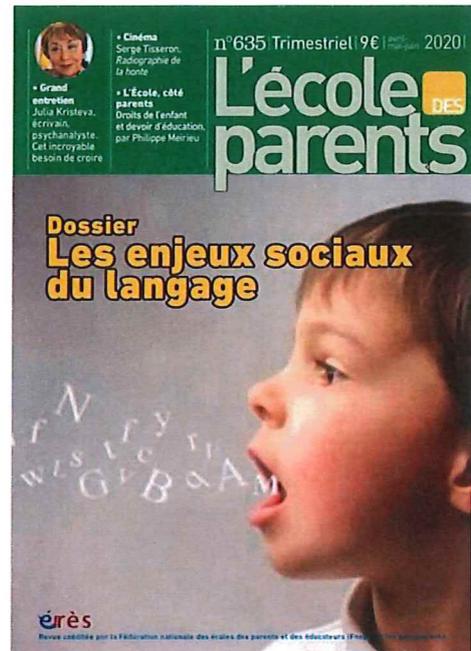
☐ Facebook : www.facebook.com - EpeLoire

☐ **Pages Jaunes**

Nous sommes visibles sur les Pages Jaunes en entrant les mots clés suivants :

- Conseil Conjugal
- Parentalité
- Couple
- Psychothérapie
- Formation Professionnelle
- Enseignement Social





« Ce sont les structures qui définissent leur utilité sociale avec les parties prenantes. Elle dépend du contexte, de l'époque, de l'enjeu défini... Elle laisse la possibilité à "l'invisible", au "banal", d'émerger. Une démarche d'évaluation de l'utilité sociale s'expérimente, il s'agit d'une recherche-action permanente. »

Noëlle Mariller
vice-présidente de la Fnepe



RAPPORT ET BILAN FINANCIER

Le bilan financier de l'année 2020 est, comme pour toutes les autres associations, très particulier. Il est le reflet d'une année de crise sanitaire, qui nous a malgré tout relativement épargnée.

En 2020, la baisse d'activité est significative notamment « Le pôle action collective » (formation, animation) mais compensée en partie par les soutiens financiers exceptionnels (Fonds de solidarité, exonération des cotisations Urssaf), le maintien des subventions par nos financeurs, de nouveaux appels à projet et les résultats positifs des deux années antérieures.

Ces soutiens ne nous ont pas permis pour autant de maintenir le niveau de résultat d'exploitation ni de résultat net des années précédentes.

Notre niveau de fond propre reste relativement bas. Il est significatif d'une relative fragilité. L'absence de dettes financières est toutefois à souligner.

Ce résultat négatif a été amoindri par une gestion au plus près des comptes par la directrice et l'assistante de gestion, cette dernière a suivi une formation « gestion économique et financière spéciale crise » afin de piloter et anticiper au mieux notre budget.



NOUS SOUTENIR ET/OU NOUS ACCOMPAGNER

□ Faire un don

Il est possible de faire un don en cliquant sur le lien que l'on peut retrouver sur le site internet :

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-des-parents-et-des-educateurs-de-la-loire/formulaires/1>

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.helloasso.com/associations/ecole-des-parents-et-des-educateurs-de-la-loire/formulaires/1/widget>. The page title is "Faire un don à ÉCOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE LA LOIRE". The form is divided into three main sections: "MON DON", "MES COORDONNÉES", and "MON RÉCAPITULATIF".

MON DON

Je donne une fois

25 €	50 €	125 €	800 €
------	------	-------	-------

Montant libre €

Je donne tous les mois

10 €	20 €	30 €	400 €
------	------	------	-------

Montant libre €

POURQUOI NOUS SOUTENIR?

Créée en 1963, l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif.

MES COORDONNÉES

J'ai déjà un compte HelloAsso
[Je me connecte](#)

Particulier Organisme

Nom * Prénom *

Email *

Date de naissance *

Adresse *

Ville * Code postal *

MON RÉCAPITULATIF

Récapitulatif

Sélection	Don
Don	0 €
Pourboire suggéré pour soutenir HelloAsso - Modifier	€
Total	€

Pourquoi votre soutien compte ?

Mode de paiement

□ Rejoindre l'EPE 42

Si vous avez envie de participer de façon active à la vie de notre Association pour conforter ses missions, alors vous êtes les bienvenu(e)s. Nous avons besoin de personnes au Conseil d'Administration pour mener les orientations politiques et participer au développement sur le territoire ligérien. Pour plus de renseignements : [04 77 92 67 48](tel:0477926748)

POUR L'AVENIR DE NOTRE ASSOCIATION, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

RÉSOLUTIONS FINALES

1^{ère} résolution :

Elle porte sur le quitus donné au Conseil d'administration : l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des différents rapports et suite à la lecture du rapport du trésorier, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et fait voter l'affectation des résultats 2020 au compte de report à nouveau.

2^{ème} résolution :

Elle porte sur les tarifs de la cotisation.

- une adhésion à 10 € pour le public en lien avec nos activités ;
- le maintien du montant de l'adhésion à 20€ pour les administrateurs ;
- une adhésion de 40€ pour un représentant d'une association (Partenaires locaux avec lesquels nous partageons valeurs, missions, projets...)

3^{ème} résolution :

Elle porte sur le renouvellement des mandats des administrateurs sortants.

4^{ème} résolution :

Elle porte sur la cooptation des nouveaux candidats au Conseil d'Administration.

"Être parents nécessite parfois d'être soutenus dans des moments de doutes ou de difficultés par d'autres parents ou par des professionnels"



FICHE STRUCTURE



Désignation et sigle : École des Parents et des Éducateurs de la Loire / EPE42

Nature juridique : Association loi 1901

N° enregistrement Préfecture de la Loire : W423000862

Date de déclaration : 20 mai 1963 **Date d'insertion au journal officiel** : 11 mars 1977

Siège social : 15, rue Léon Lamaizière **Ville** : 42000 - Saint-Étienne

Tél : 04-77- 92-67-48 / **Fax** : 09-57-36-04-21 **Courriel** : contact@epe42.org

Site internet : www.epe42.org **Numéro d'organisme de formation** : 82420003142

N° SIRET : 776 372 971 00031 **Code APE** : 9499Z

Association d'intérêt général

Membre actif de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNEPE) reconnue d'utilité publique.

Conditions d'accès : Ouverte à tous.

9 adhérents (cotisation : 20€). 18 salariés, soit 4.09 ETP.

Date de la dernière Assemblée Générale : 16 juin 2020.

Activités de l'organisme :

Établissement d'Information, de Conseil et de Consultation Familiale et Conjugale ; Organisme de formation continue.

- **Auprès des familles** : accueil et information ; consultations psychologiques, conseil conjugal et familial, médiation familiale ; Lieu d'Accueil Enfants Parents ; Animation : soirées débats, groupes de paroles, groupes d'échanges.

- **Auprès des professionnels du secteur social et médico-social** du Département de la Loire et limitrophes (régions Auvergne-Rhône-Alpes) : assistants maternels et salariés du particulier employeur : formation professionnelle continue et Analyse de la Pratique Professionnelle.

Missions :

L'EPE42 est un lieu de ressource, de soutien à la parentalité et à l'éducation pour tous.

Les actions de l'EPE42 et des EPE reposent sur des **principes** :

- **L'éducation est une responsabilité partagée** par l'ensemble des acteurs.
- **Les parents ont les capacités pour éduquer leur enfant** mais être parent n'est facile pour personne. Ils ont besoin d'être épaulés dans les moments de doute, ou non, par d'autres parents ou par des professionnels.
- **Accompagner la personne**, c'est respecter sa double dimension : son antériorité et sa capacité à réfléchir sur elle-même ; son ouverture aux autres et sa nature sociale à vivre en groupe.

EPE DE LA LOIRE – 15 rue Léon Lamaizière 42000 SAINT-ETIENNE

Administratif : Pascale TRYBUS (Assistante de gestion /Référente administrative des formations et activités)

Accueil physique : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

Accueil téléphonique : Tél : 04-77- 92-67-48 / Permanences téléphoniques : les lundis, jeudis et vendredis matin de 9h à 12h / les mercredis de 14h à 17h30 et les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Site : www.epe42.org / Mail : contact@epe42.org / Fax : 09-57-36-04-21

Pour trouver l'EPE 42 :

<p><u>Accès : transports en commun</u> <u>Accès La Terrasse</u> Gare SNCF La Terrasse ; TER en provenance de Roanne et de Montbrison. Tram STAS : ligne T1 - T3 Bus STAS : n°8, 17, 25, 27, 38. Bus TIL : lignes C1,105, 107, 111 et 120</p>	<p><u>Accès : véhicule personnel</u> Sur l'A72 en Provenance de Lyon prendre la sortie 12 (St-Priest-en-Jarez/ Villars/ L'Étrat / La Terrasse) Sur l'A72 en provenance de Clermont-Ferrand, de Roanne ou du Puy-en-Velay, prendre la sortie 11 (Saint-Étienne Centre / Saint-Priest-en-Jarez / Villars / La Terrasse)</p>
--	---

